

PICHON, Pascal (ARS-BFC/BFC/DSP)

De: ARS-BFC-PEPS
Envoyé: lundi 5 octobre 2020 12:48
À: ARS-BFC-PEPS
Objet: commission rogatoire- instruction COVID- de la part de Mme Vidalenc
Pièces jointes: Missions des ARS.docx; Note_ARS_annexe_20200630.doc; 20200619_Note_archives_ARS_Covid19_V4.docx

De : PASQUAY, Corinne (MMN)

Envoyé : mercredi 30 septembre 2020 10:54

À : LD-ARS-DIRECTEURS; LD-ARS-BOITES-FONCTIONNELLES

Cc : VIDALENC, Muriel (SGMCAS); FOURCADE, Sabine (SGMCAS); DANELON, Fanny (SGMCAS); PASQUAY, Corinne (MMN); WARDENSKI, Patrick (DAJ/SLC/DROIT PRIVE DEONTO); MARCHAND-ARVIER, Jérôme (CAB/SANTE); TOUBOUL, Charles (DAJ)

Objet : commission rogatoire- instruction COVID- de la part de Mme Vidalenc

Mesdames et Messieurs les Directeurs généraux,

Une commission rogatoire est lancée dans le cadre d'une instruction ouverte contre le Premier Ministre et les ministres chargés de la Santé, pour « abstention volontaire de combattre un sinistre dangereux ».

Les enquêteurs vont prendre votre attache prochainement .Dans ce cadre est attendue la production des documents suivants :

- organigramme complet et nominatif de chaque ARS au 1^{er} janvier des années 2017 à 2020 et 30 juin 2020;
- les missions des ARS : un document produit par le pôle ARS du SG est joint en PJ;
- l'ensemble des publications ou diffusions (rapports, communiqués, points de situation) concernant cette pandémie

Le pôle ARS demeure à votre disposition et à votre écoute.

Muriel VIDALENC

Cheffe de service du Pôle Santé ARS

Tél : 01 40 56 89 85 / 06 10 55 33 82

e-mail : muriel.vidalenc@sg.social.gouv.fr

Secrétariat : 01 40 56 63 97

14 avenue Duquesne, 75007 PARIS – Pièce 5406



Secrétariat général

Les ministères sociaux agissent pour un développement durable.

Préserveons l'environnement : n'imprimons que si nécessaire !